

Sous la direction de
Jacques Bouineau

Domination et Antiquité

Aspects sociaux et économiques



MEDITERRANÉES

L'Harmattan

Méditerranées

Collection dirigée par Jacques Bouineau

La nouvelle collection « Méditerranées » a pour objectif de s'intéresser au dialogue nord-sud en mettant en avant les racines culturelles méditerranéennes qui portent vers un réel rapprochement des deux rives.

Les études se feront dans deux directions : d'une part la notion de romanité, d'autre part celle de culture méditerranéenne. La romanité est constituée par la formation des modèles juridiques, politiques, sociaux et artistiques qui composent les assises de l'empire romain, ainsi que par les créations issues de cet empire. Ce double mouvement, antérieur et postérieur à Rome, qui a uni autour du *mare nostrum* l'ensemble des terres méditerranéennes, exprime une des originalités de la Méditerranée et permet de rapprocher des cultures qui, dans le monde contemporain, oublient souvent ce qu'elles portent en commun.

Par ailleurs une réflexion en ce sens pousse à considérer sous un nouvel angle les assises de la construction européenne. L'Europe est en effet radicalement différente dans les terres méridionales pétries de romanité et dans les terres septentrionales qui en furent moins imprégnées.

Dernières parutions

Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *Les aspects politico-juridiques de la domination. De l'Antiquité au Moyen Âge*, 2020.

Ahmed DJELIDA, *L'ordre et la diversité. La construction de l'institution royale en Italie normande au XII^e siècle*, 2020.

Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *L'environnement méditerranéen*, 2019.

Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *Dieux et hommes. Modèles et héritages antiques. Volume II. Communauté et agomet*, 2018.

Jacques BOUINEAU (sous la dir.), *Dieux et hommes. Modèles et héritages antiques. Volume I. Pouvoir et persona*, 2018.

Jacques BOUINEAU (Sous la dir), *Hommage à Marie-Luce Pavia, l'homme méditerranéen face à son destin*, 2016

Jacques BOUINEAU, *Antiquité, arts et politique*, 2016.

Sous la direction de
Jacques Bouineau

Domination et Antiquité

Aspects sociaux et économiques

L'Harmattan

Textes préparés et mis en forme par
Anthony Crestini

© L'Harmattan, 2021
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.editions-harmattan.fr>

ISBN : 978-2-343-24743-4
EAN : 9782343247434

Comité scientifique

Damien AGUT-LABORDERE (chargé de recherches au CNRS, équipe ArScAn - Nanterre)

Paolo ALVAZZI DEL FRATE (professeur d'Histoire du droit – Université de Rome-Roma Tre)

Jacques BOUINEAU (professeur d'Histoire du droit – Université de La Rochelle)

Emmanuelle CHEVREAU (professeur de Droit romain – Université de Paris II Panthéon-Assas)

Sophie DÉMARE-LAFONT (professeur d'Histoire du droit – Université Panthéon-Assas, directeur d'études à l'EPHE, PSL)

Olivier DESCAMPS (professeur d'Histoire du droit – Université Panthéon-Assas)

Athina DIMOPOULOU (professeur d'Histoire du droit - Université nationale et capodistrienne d'Athènes)

Florent GARNIER (professeur d'Histoire du droit – Université de Toulouse Capitole)

Burt KASPARIAN (maître de conférences d'Histoire du droit – en détachement à l'IFAO)

Stavroula KEFALLONITIS (maître de conférences de grec ancien – Université de Saint-Étienne)

Bernard LEGRAS (professeur d'Histoire grecque - Université de Paris I)

Cécile MICHEL (directrice de recherches au CNRS – professeure d'Assyriologie – Université de Hambourg)

Lahcen OULHAJ (professeur d'Economie – Université Mohamed V de Rabat)

Sommaire

Jacques Bouineau

Éditorial.....9

Raphaël Nicolle

Les dieux de l'Orage et leur domination de l'économie :
cas hittite et romain..... 13

Charles Guittard

Quelques aspects de la domination et de son vocabulaire
latin dans la Rome antique (*Dominatio, Res publica,*
Potestas, Imperium, Auctoritas)59

Alheydis Plassmann

Imaginer les connexions avec Rome. Les récits d'origine
du Haut Moyen Âge et la récupération des ancêtres
romains.....77

Thérence Carvalho

L'Antiquité dans la pensée des physiocrates..... 113

Philippe Sturmel

D'une domination à l'autre dans le couple franco-
allemand : petite contribution à une meilleure
compréhension du Traité de l'Élysée 141

Éric Gasparini

Un aspect de la domination économique : le travail
forcé dans les colonies africaines françaises..... 167

Jacques Bouineau

Citoyen et *res publica* 2.0 187

Éditorial

Libido dominandi. Des Hittites à l'intelligence artificielle, le discours est le même. Licence littéraire, penseront les plus débonnaires, confusion post-moderne grinceront les autres. Au demeurant dès lors qu'on cisèle une notion, ne retombe-t-on pas toujours sur les mêmes mécanismes ?

Les quelques contributions qui peuplent ce volume n'ont pas vocation à épuiser un sujet qui comme le *Carthago delenda est* de Caton pourrait clore chaque débat, résumer toute réflexion, faire écho à bien des apophtegmes. De surcroît, ce détour par l'économie et le social est un graben entre les deux horsts qui l'enserrent : le politico-juridique¹ et le culturel². Une sorte de pas de côté qui, par sa fraternelle altérité rappelle et annonce, confirme en un mot la trajectoire zigzagante de l'activité cérébrale humaine : une complémentarité ballottée entre ambiguïtés et évidences.

Les ambiguïtés résultent de l'usage de concepts semblables retaillés sur mesure pour atteindre des objectifs différents. L'Antiquité en soi, d'abord, sur laquelle s'édifie la bonne conscience des hiérarchies sociales. Ce peut être une Antiquité romaine, égyptienne, scandinave ou biblique ; qu'importe dès lors qu'elle incarne ce qui fascine : un ailleurs dans le temps, nécessairement plus proche de la Vérité. La religion

¹ Jacques BOUINEAU (dir.), *Les aspects politico-juridiques de la domination*, Paris, L'Harmattan, 2020, 2 vol.

² Jacques BOUINEAU (dir.), *Les aspects culturels de la domination*, Paris, L'Harmattan, 2022, à paraître.

Jacques Bouineau

ensuite qui fonde et scelle, autorise et canalise toujours vers un résultat identique : l'ordre. Une saine économie est un signe évident de la faveur des dieux. La philosophie souvent, qui justifie toutes les dominations, sous couvert d'émancipations collectives affirmées en échange de respects structurels infrangibles garantissant d'indiscutables profits. Les voiles toujours, qui masquent les indécentes incompatibles avec la Vérité, à l'image de ceux qu'*Il Braghettona* a tendus dans la Sixtine.

Les ambiguïtés procèdent aussi d'un glissement dans le regard, induisant un strabisme : en fixant une direction on y découvre ce que d'autres ont rencontré aux antipodes. Ainsi, à des médiévaux qui conservent un silence lumineux autour des réalités économiques, font écho certains modernes qui, tels les physiocrates, découvrent le moteur de la Vérité dans l'économie jaillie de la nature. Et tant qu'on y est, quand la projection verticale ne satisfait plus les esprits lassés des traditions, la quête de l'ailleurs vient la remplacer. Tout aussi lointain que le mythe le modèle exotique semble cependant plus proche, car à portée de longue vue. Et puis, à partir du moment où l'on évacue les hiérarchies de naissance ou célestes, mais qu'on ne souhaite bien sûr à aucun prix s'allonger sur un lit de Procuste, il convient de choisir aux disparités des justifications à la fois plausibles et suffisamment ouvertes pour être attractives et convaincantes.

Car quelque modèle que l'on retienne la domination demeure évidente. Dans la contrainte en premier lieu. Il s'agit souvent d'une simple question de vocabulaire permettant de faire coexister ce qui s'impose (au suffixe en *-archein*) et ce qui révèle des qualités supérieures (au suffixe en *-kratein*). Le plus souvent

du reste, on lit la faveur du ciel à la prospérité, celle des champs dans les temps historiques, celle de la fortune qui accompagne l'innovation, nouvelle idole des hommes connectés. Il suffit dans un second temps de vêtir le succès de quelques mots forts. Celui qui comprend la Vérité du monde apporte la prospérité et rayonne sur ses sujets de la lumière du dieu (dont il est l'interlocuteur favori) ou de la nature (dont il comprend les lois) ou des paris sur le futur (qu'il perçoit avant les autres, en *pontifex maximus* de l'Innovation).

Ne changent véritablement que les modalités de la contrainte. L'alternative est simple : la paix ou la force. Dans le premier cas, la paix suit la guerre et apaise par son baume les horreurs passées. La *pax romana* n'avait pas d'autre source et chacun répétait que la guerre n'avait pas d'autre objectif que l'avènement de la paix. *Si vis pacem, para bellum*. La guerre n'est victorieuse que pour le protagoniste qui a combattu au nom de la Vérité (du dieu, du circuit économique ou des lois de l'histoire) et par conséquent, la force est un mal nécessaire d'où sortira la modération qui commande au respect de l'ordre, à la vénération du travail, au rayonnement de la raison universelle. Tout cela se manifestant par la prospérité économique.

L'homme souhaite tellement se soumettre que le tyran s'impose facilement, quel que soit le masque porté sur son visage. Les leçons de La Boétie semblent éternelles.

Jacques Bouineau

Méditerranées

Conseil d'administration

- ABD EL-HAMID Hassan (professeur d'Histoire et de Philosophie du Droit – Université du Caire-Aïn Shams)
- AIMERITO Francesco (professeur d'Histoire du Droit - Université du Piémont oriental – Turin)
- ALVAZZI del FRATE Paolo (professeur d'Histoire du Droit – Université de Rome-Roma Tre)
- ANDRAULT Claude (professeur émérite d'Histoire de l'Art – Université de Poitiers)
- BILIARSKY Ivan (professeur d'Histoire du Droit – Université de Varna)
- BOUINEAU Jacques (professeur émérite d'Histoire du Droit – Université de La Rochelle)
- CHEVREAU Emmanuelle (professeur de Droit romain – Université de Paris II Panthéon-Assas)
- COPPOLA Raffaele (professeur de Droit ecclésiastique – Université de Bari)
- CROS Nathalie (professeur de Langues anciennes en classes préparatoires – Lycée Descartes de Tours)
- DEBAT Olivier (professeur de Droit privé – Université de Toulouse I)
- DEMARE-LAFONT Sophie (professeur d'Histoire du Droit – Université de Paris II Panthéon-Assas)
- DESCAMPS Olivier (Professeur d'Histoire du droit – Université Panthéon-Assas Paris II)
- DI DONATO Francesco (professeur d'Histoire du Droit – Université de Naples)
- FARRUGIA Edward (professeur ordinaire de Dogme et de Patrologie orientale – Pontificium Institutum Orientalium Studiorum – Rome)

FERRE-ANDRE Sylvie (professeur de Droit privé – Université de Lyon III)

FIORAVANTI Marco (chercheur en Histoire du Droit médiéval et moderne – Université de Rome « Tor Vergata »)

GANZIN Michel (professeur émérite d'Histoire du Droit – Université d'Aix-Marseille)

GARCIA MARIN José Maria (professeur émérite d'Histoire du Droit – Université Pablo de Olavide – Séville)

GARNIER Florent (professeur d'Histoire du Droit – Université de Toulouse)

GAZZANIGA Jean-Louis (professeur honoraire d'Histoire du Droit, ecclésiastique)

GRIMAL Nicolas, membre de l'Institut (professeur émérite d'Égyptologie – Collège de France)

HAROUEL Jean-Louis (professeur émérite d'Histoire du Droit – Université de Paris II-Panthéon-Assas)

HECKETSWEILER Laurent (maître de conférences d'Histoire du Droit – Université de Montpellier I)

HELMIS Andréas (professeur d'Histoire du Droit – Université d'Athènes)

HOCQUELLET Jean-Pierre (inspecteur pédagogique régional de Lettres – Académie de Bordeaux)

JAULIN Arnaud (maître de conférences d'Histoire du Droit – Université de Brest)

KAIROUANI Ali (professeur assistant à la FSJES de Rabat)

KASPARIAN Burt (maître de conférences d'Histoire du Droit – Université de La Rochelle)

LOBRANO Giovanni (directeur du département de Sciences juridiques – Université de Sassari)

MAZOYER Michel (professeur de Langues anciennes – Université de Paris I Sorbonne)

Méditerranées – Conseil d'administration

- MEHDI Rostane (professeur de droit public – Université d'Aix-Marseille et Collègue européen de Gand)
- MICHEL Cécile (directeur de recherches au CNRS)
- MORIN Michel (professeur de Droit civil - Université de Montréal)
- OULAJ Lahcen (professeur d'Économie – Université Mohamed V de Rabat)
- PERICART Jacques (professeur d'Histoire du Droit – Université de Limoges)
- PREVOST Xavier (professeur d'Histoire du Droit – Université de Bordeaux)
- PROTOPAPAS Maria (directeur de recherche au centre de recherche sur la philosophie grecque – Académie d'Athènes)
- QUENET Maurice (Conseiller d'État honoraire)
- SAADE Leila (professeur de Droit privé – Université libanaise)
- SEDJARI Ali (professeur de Droit public – Université Mohamed V de Rabat)
- STURMEL Philippe (maître de conférences d'Histoire du Droit – Université de La Rochelle)
- TANEV Constantin (professeur d'Histoire du Droit – Université de Sofia)
- TZITZIS Stamatios (directeur de recherches au CNRS)
- YOUNI Maria (doyenne de la faculté de Droit – Université de Komotini)

Bureau de l'association

Président : Jacques BOUINEAU (Professeur émérite d'Histoire du Droit – CEIR – La Rochelle Université)

Vice-président : Hassan ABD EL-HAMID (Professeur d'Histoire et de Philosophie du Droit - Université « Aïn Shams » - Le Caire)

Secrétaire : Ahmed DJELIDA (Maître de conférences d'Histoire du Droit – Université de Reims-Champagne-Ardenne)

Secrétaire-adjoint : Mohamed NABOUT (doctorant en Philosophie du Droit – La Rochelle Université)

Trésorier : Philippe STURMEL (Maître de conférences d'Histoire du Droit - La Rochelle Université)

Trésorier-adjoint : Benjamin GALERAN (Doctorant en Histoire du Droit – La Rochelle Université)

Chargé de communication : Kevin HENOCQ (Doctorant en Histoire du Droit – La Rochelle Université)

Chargé de la publication : Anthony CRESTINI (Enseignant-chercheur contractuel d'Histoire du Droit – La Rochelle Université)

Domination et Antiquité

Aspects sociaux et économiques

Ce volume traite sous plusieurs aspects des rapports entre la domination économique et sociale et l'Antiquité comme période historique ou comme référence.

Entre la publication de 2020 sur les aspects politico-économiques de la domination et celle qui suivra sur les aspects culturels, un complément est ici apporté sur les aspects sociaux et économiques de la domination.

Cet ouvrage est notamment issu des communications prononcées durant le cycle de conférences du CEIR ayant eu lieu au cours de l'année 2020-2021.

*Agrégé des facultés de droit et docteur en histoire médiévale, professeur émérite d'histoire du droit, **Jacques Bouineau** a été successivement professeur aux universités de Poitiers, Paris X-Nanterre, La Rochelle, et en délégation au Caire. Directeur du CEIR, il est également président de l'association Méditerranées.*

Ont également contribué à ce volume : Raphaël Nicolle, Charles Guittard, Alheydis Plassmann, Thérance Carvalho, Philippe Sturmel, Éric Gasparini.

ISBN : 978-2-343-24743-4
23,50 €

